

PRESENTATION DU MASTERE DROITS HUMAINS ET DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Présentation du mastère

Le master Professionnel en Droits humains et droit humanitaire, vise à former des étudiant-e-s et des professionnels œuvrant en matière de droits humains et du droit humanitaire, durant 4 semestres.

Le master dispense des cours fondamentaux et des séminaires liés aux DH et au droit humanitaire, il offre des stages durant la formation dans les structures publiques nationales et internationales, et associatives pour permettre aux étudiant-e-s une meilleure maîtrise pratique des thématiques étudiées.

Le master permet aux étudiant-e-s d'intégrer les structures et projets liés aux droits humains et au droit humanitaire, et pour les professionnels d'évoluer dans leur carrière.

UN MASTERE CO-CONSTRUIT

La conception du master a suivi une démarche participative, interne et externe.

Sur le plan interne, le lancement de l'idée a été fait au sein du Conseil scientifique qui l'a validée, et soumise à la commission des masters qui l'a approuvée et rendue publique auprès des collègues pour avis et enrichissement,

Suite à la démarche interne, les contacts avec le Ministère chargé des Droits de l'Homme, le Haut commissariat des droits de l'Homme, l'Institut arabe des droits de l'Homme et l'Organisation Internationale de la migration, ont été pris et des réunions avec tous ces partenaires ont eu lieu pour concevoir les différentes thématiques à enseigner et le régime des stages,

Ces réunions ont donné suite à des conventions de partenariat.

DESCRIPTION GENERALE DU MASTERE

1 – OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master DH et Droit humanitaire s'inscrit dans un contexte où la demande des professionnels en la matière est très présente.

En effet, la multiplication des structures internationales, régionales et nationales des DH a créé un grand besoin en la matière. Les études académiques classiques tout en offrant aux étudiant-e-s les connaissances et la méthodologie nécessaires en la matière ne permettent pas aux étudiant-e-s d'accéder à la vie professionnelle et pratique. Ce master permettra à la fois les connaissances académiques mais aussi des stages pratiques qui permettent aux étudiant-e-s une certaine expérience en la matière.

2 - PUBLIC VISE PAR LE MASTERE

Le Mastère Professionnel en droits humains et droit humanitaire est accessible aux titulaires d'une licence et/ou d'un diplôme équivalent ou supérieur en droit,

en science politique, en relations internationales ou en sociologie des relations internationales, en sciences de communication...

L'admission des candidats est soumise à une procédure de sélection sur deux étapes: 1- L'étude de dossier (Le dossier de candidature sera examiné par le département des admissions et les responsables du Mastère); 2- L'entretien oral (devant un jury composé de trois enseignants).

3 - LES PARTENAIRES

Le Ministère chargé des droits de l'Homme ;

Le Haut commissariat aux droits de l'Homme ;

L'Instance nationale de lutte contre la traite des personnes ;

L'Institut arabe des droits de l'Homme ;

Le conseil de l'Europe

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

La durée du mastère est de deux ans, dont un stage de 08 à 16 semaines. Les stages font l'objet d'une convention et d'un suivi par le tuteur professionnel et le tuteur pédagogique.

L'évaluation se fonde sur un rapport de stage/un mémoire ou un plan d'affaires et une soutenance (en présence du tuteur et d'un jury).

Le stage doit correspondre soit à une activité de collaborateur ou administrative (dans une entreprise, association ou institution).

Le stage devra être l'occasion de mobiliser les connaissances théoriques acquises à travers les cours et séminaires ; de confronter la perception des réalités sociales, institutionnelles et organisationnelles.

Modalité d'organisation et d'évaluation des stages :

Les stages seront organisés en coordination avec les partenaires et selon la spécialité des étudiants, annuellement, une liste de stages sera établie et communiquée aux étudiants,

L'évaluation des stages, aura lieu selon un formulaire remis aux responsables du stage et aux étudiants ; les responsables du master élaboreront un rapport d'évaluation des stages dont les résultats seront pris en considération lors de l'organisation et la gestion des stages.

Modalités d'évaluation de l'étudiant : Les étudiant-e-s seront évalué-e-s sur la base des examens écrits, la participation active aux séminaires et la réussite de leur stage.

Matières enseignées

Semestre 1 : Droit international public approfondi 1, droits de l'Homme : théorie générale et aspects constitutionnels, droit de l'action humanitaire, philosophie humaniste, droits de l'Homme et religion, droit comparé des droits de l'homme.

Semestre 2 : Droit international approfondi 2, droit international des droits de l'homme : aspects matériels, droit international humanitaire : questions générales, traite des êtres humains.

Optionnel : Droits humains, droit humanitaire et approche genre ou droit des conflits armés et justice.

Semestre 3 : Questions spécifiques (droits des enfants, droits des minorités, droits des espaces fragiles, droits de l'Homme et nouvelles technologies, droit international pénal, systèmes de protection des droits de l'homme, droit de la migration et des réfugiés, droit de désarmement, diplomatie humanitaire et des droits de l'Homme.

Semestre 4 : mémoire.